



Communiqué 2019-46

Le 24 octobre 2019

Mise à jour de certains dossiers

Bonjour à tous,

Dossier CNESST Gatineau et Charny

Pour faire suite à la plainte à la CNESST du poste de Gatineau qui concerne la sécurité du travail des contrôleurs routiers en lien avec 3 demandes historiques qui sont :

- Que les véhicules de CRQ soient munis de feux bleus et rouges
- Un accès complet au CRPQ
- L'armement

La Fraternité vous informe qu'un mandat d'analyse opérationnelle a été octroyé à M. Mario Bernique, ex policier de la SQ, et ex formateur à l'ENPQ. De par ses compétences il a déjà participé ou été témoin expert dans plusieurs causes ou dossiers où ses services ont été demandés. Au moment d'écrire ces lignes il a déjà commencé son travail. Les frais de cette démarche sont imputés à FCCRQ. La date de l'audience devant le tribunal pour ce dossier nous est inconnue.

Dans le même ordre d'idées, suite à la saisie d'armes à feu effectuée par des agents du poste de Charny, une plainte a été déposée à la CNESST, nous attendons la suite dans ce dossier.

NB : N'oubliez pas de rapporter tout événement mettant votre sécurité ou votre santé à risque et de faire parvenir vos rapports à la Fraternité.

Livre vert du MSP

La ministre de la Sécurité publique a fait part de son intention de revoir la Loi sur la police et de proposer un livre vert pour y apporter certaines réformes. Vous avez été nombreux à nous contacter pour nous demander de s'impliquer dans le processus.

Nous avons fait une analyse de la situation et de l'impact de la Loi sur la police au regard de nos fonctions, nous avons également établi plusieurs contacts avec des syndicats policiers pour avoir une approche constructive et pour trouver un angle qui serait le plus productif.

Avec l'aide de ressources externes, soit Me André Fiset et son équipe, nous allons présenter un mémoire à la ministre de la sécurité publique, nous visons au maximum la fin novembre pour son dépôt.

Relation FCCRQ et AFPC

Depuis la signature de l'entente de service, l'exécutif de la Fraternité tient à souligner l'apport extrêmement positif de l'AFPC à nos dossiers majeurs dont ceux décrit plus haut et aussi vis-à-vis la signature de la récente convention collective.

Convention collective

Petit mot pour vous dire que nous sommes toujours en attente de l'approbation de la convention par le conseil des Ministres.

Merci

Votre exécutif